

Classe de Terminale

En présence des parents correspondants : Mme Odile Banbuck T1, Mme Lise Lebehec T2, Mme Martine Claret de Fleurieu T3, Mme Sandra Becret T4, Mme Marie-Laure Guillot T5, Mme Alexandra Sciolette T6, Mme Stéphanie Marguerite-Lacroix T7, Mme Christelle Dumoussaud T8, Mme Laurence Bréquigny T9, Mme Catherine Pointreau T10

Compte tenu des conditions sanitaires un seul parent correspondant représente chaque classe.

Madame Lecourtier, REP des Terminales, Monsieur Ferdègue directeur du lycée ; Mme Carine Romey-Baduel Vice-Présidente de l'appel au Lycée, Mme Françoise Marcin et Mme Corinne Boissau parents coordonnateurs de l'Apel en terminale

En préambule, les parents expriment leurs remerciements à l'encadrement, la direction, aux enseignants, aux professeurs principaux pour assurer, dans le contexte actuel la continuité pédagogique.

Ordre du jour

1/ Point sur l'organisation des cours en distanciel et en présentiel

Le fonctionnement alternant les semaines en présentiel et en distanciel est maintenu.

La direction rappelle que toute l'équipe essaie de s'adapter au mieux dans cette situation. La direction demande aux parents d'avoir confiance. Les parents remercient pour ce qui a été mis en place depuis l'an dernier et apprécient les améliorations. Il nous est rappelé que l'Etablissement a un devoir de respecter les directives gouvernementales puisqu'il a la capacité de le faire. L'établissement a fait le meilleur choix au regard de ces contraintes sanitaires et de la continuité pédagogique en proposant des cours en alternance une semaine sur deux en Présentiel/distanciel. Ce choix a permis de garder toutes les classes du lycée ouvertes depuis le début de l'année scolaire et d'éviter la propagation du virus au sein de l'établissement. La direction insiste sur le fait que c'est une obligation et non un choix puisque Saint Michel est équipé de tableaux interactifs. L'équipe pédagogique est bien consciente que ce n'est pas facile pour les élèves mais ils doivent continuer à avancer. Si les contraintes le permettent, l'établissement mettra tout en œuvre pour un retour en présentiel dès que possible.

L'inconvénient est que les contrôles et évaluations sont concentrés sur les semaines de présentiel.

Les élèves aimeraient avoir du temps pour approfondir avec les professeurs les notions vues en distanciel, en cas de besoin.

Mr Ferdègue annonce qu'une concertation entre professeurs est demandée pour lisser le planning des évaluations.

Mme Lecourtier alerte les parents sur le risque de décrochage de certains élèves pendant les semaines en distanciel. Certains ne mettent ni la caméra ni le son. A noter que tous les professeurs ne demandent pas la caméra et que l'utilisation de celle-ci peut entraîner des problèmes de saturation de la bande passante à domicile. Les parents sont donc incités à le signaler officiellement aux professeurs. La charte pour les cours en distanciel fournie par l'établissement aux élèves et parents est à relire.

Plusieurs familles remontent des problèmes d'équité entre les groupes A et B, le groupe A étant systématiquement le 1^{er} à passer les évaluations.

Pour y répondre, Mme Lecourtier annonce que l'ordre des groupes en présentiel et distanciel sera inversé à la rentrée du 1^{er} mars. Le groupe B reviendra en présentiel le 1^{er} mars.

Les parents soulignent la forte concentration des contrôles pendant les semaines en présentiel. Mme Lecourtier et Mr Ferdègue confirment qu'il faut des notes avant les conseils de classe. La période avant les conseils de classe, (de fin janvier à février) est traditionnellement intense en contrôles sur tous les niveaux. Cela est renforcé par l'alternance distanciel/présentiel. La Direction a mené une réflexion sur les évaluations à distance, mais a renoncé car cette solution ne serait pas équitable. Certains élèves peuvent se faire aider ou bénéficier de meilleures conditions de travail à domicile.

Les devoirs maison sont notés avec coefficient plus faible que les DS.

Mme Lecourtier n'est pas favorable à donner les mêmes contrôles aux deux groupes.

Le rythme des contrôles devrait se calmer après les vacances, l'arrêt des notes du trimestre étant fixé au 28 février.

Il y aura une note d'harmonisation au 2^e trimestre.

2/Format des conseils de classe

Mme Lecourtier est passée dans toutes les classes pour remettre aux élèves une feuille sur laquelle ils doivent reporter fidèlement les vœux d'études supérieures qu'ils ont formulés dans Parcoursup. Ce document est interne à Saint Michel de Picpus. Il s'ajoute à la fiche interne de Saint Michel de Picpus intitulée « Vers le Supérieur » .

(Au moment des conseils de classe, tous les professeurs présents seront consultés pour remplir ce document interne). Au moment des conseils de classe, ce document sera utile aux professeurs présents, au REP, et au Directeur du Lycée pour donner un avis sur la cohérence entre les choix d'études supérieures de l'élève et ses résultats scolaires chiffrés sur les deux trimestres.

Ce document sera à signer par les parents. *(Si la famille suit les conseils de l'établissement, l'avis sera favorable).* Si l'élève suit les recommandations de l'établissement, soutenu en ce sens par ses parents, l'avis pédagogique sera favorable aux choix d'études supérieures.

Les conseils de classe auront lieu du 3 au 9 mars, en présence d'un élève délégué de classe (celui-ci n'ayant pas assisté au 1^{er}) et d'un parent correspondant (celui-ci n'ayant pas assisté au 1^{er}).

Ils dureront 2h.

Pour les derniers conseils des 8 et 9 mars, Mme Lecourtier passera en priorité dans les classes concernées, remettre les fiches aux élèves car au-delà du 11 mars il ne sera plus possible de modifier les vœux dans parcourcup.

3/ Parcoursup

Les parents remercient pour l'organisation de la réunion d'information sur parcoursup le 25 janvier.

Le support de présentation a été mis sur le site de Saint Michel de Picpus.
<https://www.stmicheldepicpus.fr/lycee/actualites/diaporama-parcoursup-smp.pdf>

La Direction rappelle que la fiche intitulée « Vers le supérieur » est un document interne, qui permet aux familles de creuser la réflexion sur les choix postbac, de faire émerger des choix plus adaptés à l'élève. Pour rappel, cette fiche est une lecture en interne des résultats des élèves pour chaque trimestre. Elle sera donc établie pour le 2^e trimestre et remise aux élèves et parents. Elle sera en corrélation avec la fiche Avenir.

La fiche Avenir est le document officiel sur parcoursup, qui sera complétée par le lycée après les conseils de classe, et entre le 15 mars et le 8 avril. Elle comprendra :

- la moyenne des 2 trimestres de terminale par matière,
- le rang de l'élève par matière
- une appréciation du professeur, à 95% positive
- une appréciation du professeur principal sur des critères liés à l'investissement, l'autonomie, l'évolution

Le chef d'établissement y inscrit une appréciation sur le projet de l'élève, sur chaque vœu et chaque sous vœu. Ces appréciations vont de « peu démontré » à « très satisfaisant ». Elle est consultable sur Parcoursup à partir du 27 mai.

Mme Lecourtier rappelle qu'il ne faut pas utiliser l'option répondeur automatique proposée dans Parcoursup pour éviter les bugs. Il ne faut pas non plus valider les choix sur téléphone portable mais sur ordinateur pour éviter toute fausse manipulation.

La REP passe dans les classes répondre aux questions des élèves sur parcoursup. Certains professeurs principaux sont également très aguerris au système et conseillent les élèves.

Parcoursup étant aussi une expérience familiale, les e-mail et numéro de portable des parents doivent aussi y être renseignés, par sécurité, en plus de ceux de l'élève.

A noter

Certains établissements font passer des oraux avant parcoursup.

Les parents demandent des précisions sur les notions de filières sélectives, filières sous tension.

Les filières sélectives :

Les classes prépa

Les bi licences quelques soient les matières

Sciences po

Dauphine..

Les formations suivantes sont non sélectives :

Les licences simples

Médecine

Certaines formations non sélectives sont sous tension car elles proposent un nombre limité de places:

Médecine, droit, psycho, STAPS

La Direction rappelle que les BTS et BUT(ancien DUT) ne sont pas assez choisis par les élèves de Saint Michel de Picpus. Pourtant, pour rappel ces diplômes peuvent intéresser des élèves qui ne souhaitent pas forcément faire des études très longues ou qui souhaitent au contraire poursuivre en intégrant ensuite une école.

Demande de bourse

Il est possible de monter un dossier de demande de bourse sur parcoursup. Une déclaration de revenus est demandée. Le système de Parcoursup calculant automatiquement l'éligibilité à la bourse d'études

Les établissements sont tenus de réserver des places aux boursiers.

4/Bac et Harmonisation des notes

L'harmonisation des notes a été mise en place, mais elle n'est pas obligatoire pour les professeurs.

Elle concerne toutes les matières sauf les options et les langues. Pour rappel les langues sont évaluées selon le barème européen.

Les parents souhaiteraient que les notes soient harmonisées par spécialité. Mr Ferdègue rappelle que cela relève de la liberté pédagogique des enseignants, même si la direction et les REP ont le souhait de travailler sur une meilleure coordination. Il s'agira d'un cadre, défini par les professeurs eux même, qui ne les privera pas de leur liberté pédagogique.

La décision du Ministre de l'Education Nationale donne aux notes de contrôle continu valeur de baccalauréat.

Pour l'instant seule l'épreuve de philosophie est maintenue.

Monsieur Ferdègue et Madame Lecourtier indiquent que cette année scolaire de terminale ne s'arrête pas au mois de mars. L'ensemble des résultats y compris du 3^e trimestre comptent.

L'établissement va devoir définir la date d'arrêt des notes pour les spécialités. Les épreuves initialement prévues les 15, 16 et 17 mars étant annulées, les professeurs vont continuer à avancer sur le programme des spécialités et à évaluer les élèves.

Notes sur le bulletin :

Sur le bulletin apparaît la moyenne de la classe mais pas la moyenne générale du trimestre. L'équipe pédagogique essaie d'inciter les élèves à ne pas se focaliser sur les notes. Une réflexion est en cours sur les notes à faire apparaître sur le bulletin.

5/Grand oral

Ce qui était prévu initialement était que les professeurs gardent les élèves après les épreuves de spécialités pour préparer le grand oral.

Au cours de la journée pédagogique du 12 février, les professeurs vont y travailler par matière.

Mr Ferdègue souligne qu'il n'y a pas d'anxiété à avoir pour le grand oral qui est une des épreuves finales prévues par la réforme du baccalauréat. Il porte sur un projet conduit à partir des deux enseignements de spécialités choisis par l'élève.

Lors du grand oral, le niveau de connaissance n'est pas évalué, comme pour les EPI de 3^e (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) ou les anciens TPE du lycée (Travaux Personnels Encadrés),

Le propos est de montrer le sérieux, l'implication de l'élève dans la constitution du dossier à présenter, de montrer qu'il sait présenter et argumenter à l'oral.

La moyenne des TPE à Paris était de 15,5. Ce sera probablement équivalent pour le grand oral.

Les professeurs préparent le grand oral au fil de l'eau. La Direction reconnaît que les élèves n'ont pas pu s'entraîner avec le baccalauréat de français, l'oral ayant été annulé l'an dernier.

Les consignes sont passées aux professeurs pour mesurer la capacité des élèves à s'exprimer et à faire la preuve de leur investissement dans la préparation.

Le jury du Grand Oral est en principe composé de 3 personnes, 2 professeurs et une personne extérieure au monde de l'enseignement. Saint Michel de Picpus est en attente des informations officielles du Ministère de l'Éducation Nationale. Cette année Le jury sera peut-être composé de 2 personnes : 2 professeurs n'enseignant pas à l'élève, dont un de la spécialité présentée.

Des oraux blancs sont organisés, idéalement avec le professeur de spécialité de l'élève, afin de pouvoir aider à travailler les points à améliorer. Les oraux blancs seront organisés après les vacances d'avril. Un calendrier sera transmis aux parents dans les prochaines semaines.

6/Rappel sur le processus de signalement des absences

Pour rappel, il a été mis en place une nouvelle procédure de suivi des absences par la direction, un SMS est envoyé aux familles quand votre enfant est absent.

Le parent adresse un e-mail pour signaler l'absence à absence.1.t@saintmicheldepicpus.fr son enfant. En aucun cas ce mail ne fait office de justificatif..

Cette dernière sera justifiée au retour en classe de l'enfant avec un mot manuscrit et signé des parents, à remettre à la REP dans les 48h suivant le retour. Aucun mail ou aucun mot écrit par l'élève ne sera accepté, même signé par un parent.

Pour toute absence de plus de 48h, un certificat médical devra être fourni.

Un élève censé être en présentiel sera compté absent s'il ne vient pas au lycée. Si son état de santé lui permet de suivre quand même les cours (par exemple : cas contact...), il pourrait être autorisé à suivre les cours en distanciel, après autorisation en amont de Mme Lecourtier.

7/Calendrier

En cas de consignes du Ministère de l'Éducation Nationale pour une reprise des cours à 100% en présentiel, les élèves termineront la quinzaine débutée en cours dans le format hybride avant un retour de tous au lycée.

Mme Lecourtier prévoit d'envoyer aux familles dans les prochains jours un calendrier jusqu'à fin avril. Il sera bien sûr adapté selon l'évolution de la situation sanitaire et des consignes officielles

8/Points divers

Mme Lecourtier souligne qu'elle est très contente des élèves de terminale. Ils sont très investis, ils sont au travail, polis, agréables Ils s'accrochent même si ce n'est pas facile au vu du contexte.

Il est rappelé aux familles de privilégier le canal de l'APEL, via les parents correspondants de classe pour toute question d'ordre général.

Les élèves ont proposé deux projets, qui ont l'avis favorable de la Direction :

- un sweat de la promo de terminale, qui pourrait être facturé directement sur le compte famille, pour les familles intéressées par son achat
- une journée de l'élégance, le jour où tous reviendront en présentiel.

@ Le calendrier parcoursup 2021 pour les terminales

<https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=calendrier>

L'établissement Saint Michel de Picpus a établi des documents internes et un calendrier anticipé de quelques jours à celui de Parcoursup. Il s'agit de bien suivre et aider les élèves dans les actions à faire sur Parcoursup, ce en lien avec les parents. Ce qui permet de limiter les soucis.

Le calendrier de l'établissement : précisions de Mme Lecourtier Merci

Pour rappel : # les documents internes à Saint Michel de Picpus > - la fiche pour reporter fidèlement tous les vœux enregistrés par l'élève dans Parcoursup à remettre à la REP le 1^{er} mars - la fiche « Vers le Supérieur » remise par la REP à chaque élève à l'issue des conseils de classe – les parents doivent prendre connaissance de ces documents.

la fiche Avenir document officiel de Parcoursup complété directement par la direction du lycée – consultable à partir du 27 mai 2021.

Quelques conseils : ne pas attendre la dernière minute pour s'informer et préparer ses projets d'orientation – échanger régulièrement avec ses professeurs, le REP, les représentants des formations post bac – se renseigner avec les salons, les journées portes ouvertes, les conférences – consulter les fiches de formation, les chats dans parcoursup, parcours sup sur Facebook, Instagram, etc.. – bien préparer les informations pour une inscription correcte – renseigner les coordonnées des parents pour un meilleur suivi ; l'accompagnement du parent en lien avec le lycée est important – pas de stress – être serein pour la phase d'admission

Bonne préparation

Françoise Marcin, Corinne Boissau

Parents coordonnateurs en Terminale

Véronique Lecourtier

Responsable Educative et Pédagogique de Terminale